PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

23 January 1987 **Doc. 5681**

REPLY

from the Committee of Ministers to Written Question No. 293 by Mr Dupont and others

on co-operation between the European Community and the Council of Europe in the field of youth exchanges

1. *Question* (10 July 1986)[1]

2. *Reply by the Committee of Ministers* (20 January 1987)

1. The Committee of Ministers has examined Written Question No. 293 by Mr Dupont and others on co-operation between the European Community and the Council of Europe in the field of youth exchanges. It shares the concern shown by members of the Assembly for close co-operation between the Council of Europe and the European Community in the promotion of youth exchanges to prevent discrimination against young people from Community non-member states.

2. The Committee of Ministers views co-operation between the Council of Europe and the Community in the youth field in the context of Resolution (85) 5 on co-operation between the two Organisations which states that such co-operation "should be strengthened in all areas where it is likely to secure further progress on the path towards unity of all the European peoples concerned".

In this connection, the Committee of Ministers also takes into account the recommendations of the 1st Conference of European Ministers responsible for Youth (Strasbourg, 17–19 December 1985) relating in particular to co-operation with the European Community in the promotion of youth exchanges.

3. The discussion in progress in the Committee of Ministers on closer co-operation with the

1. See Doc. 5603.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

23 janvier 1987 **Doc. 5681**

RÉPONSE

du Comité des Ministres à la Question écrite nº 293 de M. Dupont et plusieurs de ses collègues

relative à la coopération entre la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'échange des jeunes

1. *Question* (10 juillet 1986)[1]

2. *Réponse du Comité des Ministres* (20 janvier 1987)

1. Le Comité des Ministres a examiné la Question écrite nº 293 de M. Dupont et plusieurs de ses collègues relative à la coopération entre la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'échange des jeunes. Il partage le souci des membres de l'Assemblée de voir la promotion des échanges de jeunes s'effectuer dans le cadre d'une coopération étroite entre le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne afin d'éviter une discrimination à l'égard des jeunes qui sont ressortissants d'Etats non membres de la Communauté.

2. Le Comité des Ministres examine la coopération entre le Conseil de l'Europe et la Communauté dans le domaine de la jeunesse dans le contexte de la Résolution (85) 5 relative à la coopération entre les deux Organisations et qui stipule que cette coopération «devrait être approfondie dans tous les domaines où elle est susceptible de réaliser de nouveaux progrès sur la voie de l'union de tous les peuples européens concernés».

Dans ce contexte, le Comité des Ministres tient également compte des recommandations adoptées par la 1re Conférence des ministres européens responsables de la Jeunesse (Strasbourg, 17–19 décembre 1985) qui concernent tout particulièrement la coopération avec la Communauté européenne dans la promotion des échanges de jeunes.

3. L'examen en cours au sein du Comité des Ministres sur le développement de la coopération

1. Voir Doc. 5603.

Community is based on a report prepared by the Secretary General in accordance with instructions given to him in Resolution (85) 5. The activities under consideration as possible joint ventures with the Community include the organisation of training courses for youth leaders and youth exchange organisers and the creation of a European youth information network with particular emphasis on youth mobility.

4. As regards in particular the Community's "YES for Europe" action programme, whose aim is to promote youth exchanges in the Community, exchanges of information with a view to closer co-operation in this field have already taken place between the *ad hoc* Committee of Experts on Youth Questions (CAHJE) and the departments responsible for the "YES" programme at the Commission of the European Communities.

5. On the basis of a proposal by the Irish Government, the National Youth Council of Ireland, in co-operation with the Irish Department of Education, the Commission of the European Communities, the European Youth Foundation and the European Youth Centre, will organise from 24 April to 3 May a training course for youth exchange organisers with participants from Council of Europe and European Community countries. The aim of the course is to train youth exchange organisers in the field of mobility and intercultural exchanges in order to facilitate the implementation of the "YES for Europe" programme.

6. The Committee of Ministers stresses that it is particularly mindful of the questions raised by Mr Dupont and others and will not fail to inform the Assembly in due time of developments in this field.

avec la Communauté est basé sur un rapport établi par le Secrétaire Général en exécution d'un mandat qui lui a été donné par la Résolution (85) 5. Parmi les activités à l'étude qui pourraient être menées conjointement avec la Communauté se trouvent notamment les questions de l'organisation de stages de formation pour animateurs de jeunesse et de responsables d'échanges de jeunes, la création d'un réseau européen d'information des jeunes, en particulier en ce qui concerne leur mobilité.

4. En ce qui concerne tout particulièrement le programme d'action de la Communauté *YES for Europe*, qui vise à promouvoir l'échange des jeunes dans la Communauté, des échanges d'informations en vue d'une meilleure coopération dans ce domaine ont déjà eu lieu entre le Comité *ad hoc* d'experts sur les questions de jeunesse (CAHJE) et les services de la Commission des Communautés européennes responsables du programme *YES*.

5. Sur la base d'une proposition du Gouvernement irlandais, le *National Youth Council of Ireland*, en coopération avec le ministère de l'Education de l'Irlande, la Commission des Communautés européennes, le Fonds européen pour la jeunesse et le Centre européen de la jeunesse, organisera du 24 avril au 3 mai 1987 un stage de formation pour des responsables d'échanges de jeunes avec des participants de pays membres du Conseil de l'Europe et de la Communauté européenne. Le but du stage est de former des responsables d'échanges de jeunes dans le domaine de la mobilité et des échanges interculturels pour faciliter la mise en œuvre du programme *YES for Europe*.

6. Le Comité des Ministres souligne qu'il est particulièrement attentif aux questions soulevées par M. Dupont et plusieurs de ses collègues et ne manquera pas d'informer, en temps utile, l'Assemblée de l'évolution dans ce domaine.